



Convention mesure continue du glucose

(convention-pilote qui se terminera le 31 décembre 2018 et sera poursuivie ou pas)

Pour qui ?

Les patients porteurs de pompe à insuline

Qu'est-ce que c'est ?

Accès à la technologie de mesure continue du glucose en temps réel dans le cadre du système dit de « pompes augmentées par les capteurs ».

Avantages pour la personne diabétique ?

Accès aux valeurs de glucose interstitiel avec alarme sur valeur de glucose absolue ou alarme prédictive. Accès également à l'interruption automatique du débit de base de la pompe à insuline en cas d'hypoglycémie prévisible.

- **diététique** : éducation spécifique dans le cadre de l'insulinothérapie fonctionnelle
- **podologie** : pas d'avantage
- **éducation infirmier** : éducation infirmière et diététique poussée dans cadre de l'insulinothérapie fonctionnelle
- **matériel** : délivrance des capteurs de mesures continue du glucose et du transmetteur

Comment y accéder?

Il faut être porteur d'une pompe à insuline et s'adresser dans un centre de pompe agréé (12 en Belgique dont 5 dans la partie francophone dont les CSL Arlon)

Où être pris en charge en Province du Luxembourg ?

Service de diabétologie des CSL –Arlon – Il faut savoir que le nombre total de patients pouvant être conventionnés par centre est limité par l'INAMI par un quota maximal à ne pas dépasser...